

Alexandra Y. AIKHENVALD. *The Art of Grammar. A Practical Guide*. Oxford University Press. 2014. 408 pages. ISBN : 978-0-199-68321-5.

Lu par Liliane HODIEB

Inalco

La documentation linguistique est une discipline qui suscite de plus en plus d'intérêt et de recherches. Chaque langue est porteuse d'une vision unique du monde. Aussi, étant donné la vitesse à laquelle les langues tendent à disparaître, il devient urgent de s'y atteler.

Documenter une langue consiste à fournir une description de la langue, accompagnée de textes – entre autres narratifs et épiques – d'extraits de conversations et d'un lexique. Pour l'auteur, décrire une langue est non seulement une entreprise scientifique, mais c'est aussi un art, dont les techniques doivent être maîtrisées pour que le travail produit soit satisfaisant. Ce sont ces techniques que l'auteur présente dans cet ouvrage, en mettant un point d'honneur sur l'importance et l'inévitabilité des aspects socioculturels dans la grammaire. En quinze chapitres, les différentes parties que doit comporter une grammaire de référence sont explicitées. La grammaire de référence, loin d'être une fin en soi, représente un tremplin pour la documentation des langues, notamment la production de documents pour l'éducation et l'alphabétisation, de dictionnaires, de lexiques, de vidéos et de ressources multimédias.

Pour le linguiste, la grammaire de référence est la ressource la plus importante, car elle présente de façon détaillée le système linguistique, ses spécificités, son « génie ». Elle ne se contente pas de décrire le fonctionnement de la langue, mais elle explore également l'histoire, la géographie et l'organisation de la société dans laquelle la langue est parlée. Contrairement à une esquisse de grammaire qui fournit les éléments de base du système linguistique sans apporter de justifications ou d'explications, la grammaire de référence analyse les faits. De plus, elle justifie les choix effectués dans les analyses. Encore appelées grammaires « descriptives » ou « analytiques », les grammaires de référence constituent, en outre, le document sur lequel se fondent d'autres grammaires, notamment les grammaires historiques, prescriptives et pédagogiques. Elles sont par ailleurs la fondation de la linguistique typologique qui se sert de ces grammaires pour faire des généralisations et des prédictions sur les langues. Les linguistes – « typologues » et « généraux » – sont par conséquent les premiers destinataires des grammaires de référence. Les anthropologues et les locuteurs de la langue en question font également partie de l'audience.

Le plan du livre reflète le plan d'une grammaire de référence. Après avoir présenté la langue et son contexte – les locuteurs, les langues proches sur le plan géographique et linguistique, la situation sociale, etc. – les éléments fondamentaux du système linguistique sont exposés. Il s'agit de la structure et du fonctionnement des sons (la phonétique et la phonologie), des catégories grammaticales, des relations grammaticales (la morphologie), des propositions, des syntagmes et des phrases (la syntaxe). Un mot sur l'usage de la langue en contexte est ensuite mentionné, notamment en ce qui concerne la structure de l'information. Enfin, il est question d'identifier les facteurs linguistiques et extralinguistiques faisant la particularité de la langue, afin de ressortir ses subtilités. L'auteur clôture en proposant des indications à suivre dans la construction de la grammaire, ainsi que dans la lecture d'une grammaire de référence.

Plusieurs principes essentiels à la bonne réalisation d'une grammaire sont définis. Au niveau de la forme, l'auteur insiste sur la clarté de la présentation. Il est préférable d'avoir plusieurs chapitres courts, ce qui est plus facile à lire, qu'un petit nombre de chapitres extrêmement

longs. Au niveau du contenu, les informations doivent être présentées de manière explicite et dans une suite « logique », de sorte que l'on puisse lire le document comme on lit un roman ou une biographie. La structure de la langue doit donc se déployer au fur et à mesure que l'on progresse dans la lecture. Par ailleurs, une grammaire de référence étant une analyse, les différentes explications possibles pour un phénomène sont proposées, évaluées, et le choix d'une telle analyse ou d'une autre doit être justifié. Aussi, il est capital pour l'auteur de la grammaire de choisir des exemples appropriés qui illustrent chaque phénomène et appuient l'argumentation.

Le chapitre introductif présente de façon sommaire les objectifs de l'ouvrage et le thème abordé dans chacun des chapitres. La place cruciale du terrain dans l'écriture d'une grammaire est de surcroît soulignée. Le deuxième chapitre, qui correspond au premier chapitre d'une grammaire de référence, porte sur la langue et son contexte : sa localisation géographique, sa classification linguistique, ses traits grammaticaux majeurs, c'est-à-dire ceux qui font sa particularité et ses locuteurs. Il est également important de mentionner le phénomène du contact des langues, l'existence ou non de dialectes ainsi que l'attitude des locuteurs envers leur langue d'une part, et, d'autre part, envers les langues voisines dont les éventuels dialectes. L'organisation de la vie (les activités, les relations, le mode de vie, la religion, etc.) est une information de plus à relever. Le troisième chapitre définit les éléments fondamentaux d'une grammaire, lesquels sont développés dans les chapitres suivants. Les chapitres 4 à 13 constituent l'analyse de la langue proprement dite. Ainsi, sont examinées tour à tour : la phonologie, la morphologie, la syntaxe et la sémantique-pragmatique.

La phonologie est considérée comme la porte d'entrée de tout système linguistique. Il serait donc inconvenant de commencer l'analyse grammaticale d'une langue autrement. La phonologie segmentale, qui concerne les consonnes et les voyelles, est présentée en premier. Vient ensuite la phonotactique, qui est l'ensemble des règles qui régissent l'agencement des sons. La partie suprasegmentale s'intéresse à tout ce qui se passe au-delà des segments, notamment les phénomènes tonals et accentuels.

Toute langue possède des catégories grammaticales encore appelées dans la grammaire traditionnelle « parties du discours », divisées en deux groupes. D'un côté, les catégories ouvertes, dont les membres ne peuvent être listés de manière exhaustive et qui peuvent être créés à l'infini. On y retrouve notamment les noms et les verbes ; de l'autre côté, les catégories fermées ont un nombre limité et aucun élément nouveau ne peut y être ajouté. Parmi celles-ci se trouvent entre autres les articles, les pronoms interrogatifs et indéfinis, et les appositions, c'est-à-dire les prépositions et les postpositions. Deux critères essentiels permettent de définir la catégorie grammaticale d'un mot : sa structure morphologique et sa fonction syntaxique. Le critère sémantique peut également être appliqué dans certains cas.

Les adjectifs et les adverbes constituent des catégories grammaticales complexes. Ceci est dû au fait que leurs propriétés morphologiques et syntaxiques sont disparates, tantôt partagées avec les noms, tantôt avec les verbes et parfois même avec les deux pour ce qui concerne les adjectifs en particulier. La catégorie des adverbes, quant à elle, n'est pas seulement difficile à saisir, mais, selon l'auteur, c'est une notion héritée de la grammaire traditionnelle dont la réalité est illusoire.

Une grammaire de référence serait incomplète si elle ne soulevait pas la question des relations grammaticales. Ici la structure des propositions est examinée, sachant que deux grands types de structures propositionnelles ont été recensés à travers les langues. La

première structure est intransitive, avec comme argument principal un sujet intransitif ou « S ». La seconde est transitive, avec au moins deux arguments principaux que sont le sujet transitif ou « A » et l'objet transitif ou « O ». Sur cette base, on distingue deux catégories de langues : les langues de type nominatif-accusatif où $S = A$ et les langues de type absolutif-ergative où $S = O$. On constate donc que le cas joue un rôle primordial dans les relations grammaticales, de même que les appositions. Une analyse détaillée de ces relations doit pouvoir être proposée et justifiée dans la grammaire de référence.

Pour terminer l'analyse, une discussion sur la structure de l'information est de mise. Comment les structures grammaticales de la langue se comportent-elles effectivement dans un discours ? Cette question, indissociable de la pragmatique, renvoie aux notions de topique et de focus, dont les propriétés morphologiques et syntaxiques apportent des informations intéressantes sur le fonctionnement et l'usage de la langue en contexte.

D'une manière générale, cet ouvrage est un excellent guide pour tout linguiste souhaitant entreprendre la description d'une langue. L'abondance d'exemples clairs et provenant de diverses familles linguistiques – des langues indo-européennes (l'anglais, le français, l'espagnol), Niger-Congo (le babungu), des langues aborigènes d'Australie (le dyirbal, le yawuru) sont citées en guise d'illustrations – rend la lecture à la fois passionnante et enrichissante. En définitive, il ressort de cela qu'écrire une grammaire est bel et bien un art, mais aussi un travail de bénédictin.